Arrondissement du Havre Canton d'Octeville sur Mer

## Commune de CUVERVILLE-EN-CAUX

<u>Tél.</u>: 02.35.27.24.52 cuvervilleencaux76@gmail.com

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt deux, le quatre juillet, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre LEMETAIS, Maire. <u>Etaient présents</u>: Mmes et MM. Pierre LEMETAIS, Nicolas MICHEL, Gaétan DUPONT, Thierry ROBERT, Jean-Yves ROBERT, Vanessa GRENET formant la majorité des membres en exercice.

<u>Absents excusés</u>: Mme Karima JOSSELIN, M.Baptiste REY, Mme Valérie HEROUARD, M.David LAURENT à partir de la délibération 206.22.28,

Absent : M.Sylvain LEMESLE

Secrétaire de séance : M Thierry ROBERT

## NOMBRE DE MEMBRES :

- En exercice : 11

Présents : 6Votants : 6

<u>DATE DE CONVOCATION</u> : 20/06/2022 <u>DATE D'AFFICHAGE</u> : 20/06/2022

## **Objet: Subventions 2022**

Le Conseil Municipal décide, A L'UNANIMITE des présents

- 1°) que la présente délibération annule et remplace la délibération 206.22.15 du 11 avril 2022.
- 2°) d'attribuer les subventions suivantes et de les inscrire à l'article 6574 en section de fonctionnement.

ASSOCIATIONS	Subventions 2022
Croix Rouge (Criquetot L'Esneval)	100
Association Arc-en-Ciel	50
Coop Scolaire Ecole Maternelle Criquetot l'Esneval	200
Coop Scolaire Ecole Saint Sauveur Emalleville	100
SNSM	100
Société musicale Criquetot	100
Harmonie de Gonneville	100
AVRE 76	15
SOUVENIR Français	20
AFSEP	50
APF	50
AJC	500
Secours Catholique (Gonneville La Mallet)	100
Ligue contre le cancer	100
Banque alimentaire	50
Classes de découverte	1000
Tickets sports	5000

Sur la ligne « classes de découverte », seront payées les subventions aux parents des élèves de collège de Criquetot l'Esneval ou non, ou d'établissements hors Criquetot l'Esneval participant à une classe de découverte ou séjour éducatif, à hauteur de 30 % de la somme laissée à la charge des familles, dans la limite de 120 €uros, sur présentation d'un certificat ou d'une attestation de présence de l'enfant à ce séjour établie par l'établissement scolaire.

AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS. POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME. A CUVERVILLE-EN-CAUX, le 4 juillet 2022

Pierre DEMIL TALE